Leberbergisches Wochenblatt.

JOURNAL DU JURA, CANTON DE BERNE.

IV. Jahrgang. — No 41. — IV.me Année.

Pruntrut. Samstag, den 7 October 1820. — *Porrentruy*. Samedi, le 7 Octobre 1820.

Vermischte Nachrichten.

Bern. Den 1. October Abends, traf bey der französischen Gesandtschaft in Bern die erfreuliche Nachricht ein, daß J. K. H. die Herzogin von Berry glücklich von einem jungen Prinzen entbunden worden.

—Am 1. September hielt Herr Oberst von Luternau, General-Inspector der Artillerie, von der eidgenössischen Militair-Commißion hiezu beaufragt, über die Central-Militairschule in Thun Musterung. Um 6 Uhr Morgens fiengen die Uebungen und Arbeiten an, der Vormittag wurde vorzüglich der Artillerie gewidmet, welche mit Feldbatterien und Positionsstücken exercirte, mit den beweglichen Batterien und aus dem Polygone nach dem Ziel, oder mit Kartetschen oder glühenden Kugeln schoß, Bomben warf, u. s. w. Die Arbeiten und Uebungen des Genies, welche Nachmittags sttatt haben sollten, mußten wegen schlechtem Wetter auf den 2. verschoben werden. Da wurde dann unter dem Feuer mehrerer Batterien ein Flußübergang ausgeführt, indem eine Schiffbrücke über die Aare geschlagen wurde, die, des reissenden Stromes, ungeacht, in weniger als 1 ½ Stunden

Nouvelles diverses.

Berne. Le 1.er octobre au soir, la Légation française à Berne, a reçu l'agréable nouvelle que S. A. R. la duchesse de Berry est heureusement accouchée d'un prince.

– Le 1.er de septembre, M. le colonel de Luternau, inspecteur général d'artillerie, chargé par la commission militaire fédérale de l'inspection de l'école militaire centrale, a passé celle-ci en revue. Dès les six heures du matin, les exercices et les travaux commencèrent. Le matin fut spécialement consacré à ceux de l'artillerie, tels que manœuvre de batterie de campagne, service des pièces de position, tir à la bute avec des batteries mobiles et du polygone, à mitraille et à boulets rouges; jets de bombes, etc. Les travaux et exercices du génie, qu'on voulait exécuter l'après midi furent renvoyés au lendemain, à cause du mauvais tems, et ce n'est que le 2 au matin qu'on exécuta, sous le feu de plusieurs batteries, un passage de rivière, en jetant un pont de bateaux sur l'Aar, qui malgré quelques accidents occasionnés par la rapidité du courant, fut achevé en moins d'une

vollendet war. Zugleich ließ man eine Mine von 11 Schuh Länge springen.

Die Sappeurs beendigen einige am Ende vorigen Monats angefangene Belagerungsarbeiten, mit denen man sie bekannt macht, weil sie beym Angriff gewisser Verschanzungen nöthig seyn können, die so fest gebaut sind, daß man sich ihrer durch Sturm nicht bemächtigen kann. Die Ingenieur-Offiziers und Freywillige werden den Rest der Zeit einigen militairischen Recognoszierungen in den um Thun liegenden Thälern wiedmen.

Unter den Truppen herrscht der beste Geist und die vollkommenste Eintracht. Schon in diesem Jahre bemerkt man den Einfluß einer Central-Unterrichts-Anstalt, weil bey dem Cantonal-Unterricht sich mehr Uebereinstimmung zeigt; die Soldaten haben jenes ruhige, überlegte Ansehen gewonnen, das Militairs dieser Waffen sowohl ansteht, und bey den Offiziers findet sich eine schöne Grundlage wissenschaftlicher Bildung.

heure et demie. Au même moment, on fit sauter une mine d'environ 11 pieds de ligne de moindre résistance.

Les sapeurs terminent les travaux de siége commencés vers la fin du mois passé, et qu'on ne leur enseigne que parce qu'ils peuvent devenir nécessaires dans l'attaque de certains retranchemens si bien conditionnés qu'on n'en peut venir à bout par l'attaque de vive force. Les officiers du génie et les volontaires annexés à cette arme, emploieront le reste du tems à l'exécution de quelques reconnaissances militaires dans les vallées voisines de Thoune.

Parmi la troupe règne la plus parfaite harmonie, elle est animée du meilleur esprit. Cette année déjà, on s'apperçoit de l'influence de l'existence d'un établissement central d'instruction, en ce qu'on remarque plus d'uniformité dans les instructions cantonales; la troupe a pris cet air tranquille et réfléchi qui sied si bien aux militaires d'armes d'élite, et chez les officiers il se rencontre un grand fond d'éducation scientifique.

Das eidgenößische Uebungslager bey Wohlen.

(Fortsezung.)

Schade war es, daß aus Besorgniß möglicher Mißverständnisse und Unfälle, das Corps bey dem wohlausgeführten Angriff nicht in zwey Theile, Freund und Feind, getheilt wurde, wodurch die Truppen größere Belehrung und deutlichere Anschauung der von den Anführern vorgenommenen Bewegungen erhalten hätten; dieß mußte aber dem höhern Zwecke, alle Störungen des guten Vernehmens zu vermeiden, aufgeopfert werden.

Die Zahl der Zuschauer, so fuhr der Alte fort, war an gewissen Tagen ausserordentlich groß, und da hörte man natürlich verschiedene Ansichten und Urtheile aussprechen. Während der eine sehr zufrieden schien, daß die Vertheidiger unsers Vaterlandes sich so brav auf diese Bestimmung vorbereiteten, war ein Anderer unzufrieden damit, tadelte den Aufwand, den Zeitverlurst, u. s. w. Ueberhaupt scheinen unter uns über die Militair-Angelegenheiten sehr abweichende sich gegenseitig bekämpfende Ansichten zu herrschen, die wir hier etwas beleuchten wollen.

Wir seyen, sagen die einen, ein kleines Volk, unfähig gegen die großen uns umgebenden Mächte einigen Widerstand zu leisten. Hierauf erwiedern andere: auch kleine Völker seyen unüberwindlich, wenn sie ein vaterländischer, kräftiger, muthiger

---

Le camp fédéral d'exercice près de Wohlen.

(*Suite.*)

C'était dommage, que de crainte qu'il n'en résulte quelque désunion ou accident, le corps n'ait pas été partagé en deux partis, ami et ennemi, à l'occasion de l'attaque, du reste bien exécutée; par ce moyen, la troupe aurait pu se former une idée plus juste et plus claire des divers mouvemens ordonnés par les chefs; mais il convenait de sacrifier cet avantage au but plus important, d'éviter tout ce qui aurait pu troubler le bon accord.

Le nombre des spectateurs, continuait le vieux, était quelquefois extraordinaire, alors on rencontrait naturellement des manières d'envisager et de juger les choses, extrêmement différentes. Pendant que l'un paraissait très-content de ce que les défenseurs de notre patrie, se formaient si bien, un autre en était mécontent, blâmait la dépense, la perte du tems, etc.; en général il parait qu'il y a parmi nous, sur les affaires militaires, des vues bien différentes et même absolument opposées, que nous allons examiner ici, en partie.

Nous sommes, disent les uns, un petit peuple, incapable de faire quelque résistance aux grandes puissances qui nous entourent. D'autres répondent à ceci, même les petits peuples sont invincibles, si un esprit patriotique, fort et courageux les

Geist beseele, davon stelle die ältere und neuere Geschichte viele Beyspiele dar, und ganz neulich habe ein kleines Bergvolk (die braven Tyroler) ganze Armeen mit großem Verlurst aus ihrem Lande getrieben.

Wir seyen ein armes Volk, sagen jene ferner, und daher unfähig, große Militair-Anstalten oder Krieg auch nur auf Monate, geschweige denn auf Jahre, aushalten zu können. Darauf antworten andere: wir seyen nicht ärmer als viele andere Völker; gesetzt aber auch, daß wir es wären, so sey ja die Erhaltung des Wenigen, was wir haben, für uns noch wichtiger als für die, welche mehr Hülfsmittel zum Ersatz erlittenen Schadens besitzen; den ersten Bedürfnissen in Tagen der Gefahr werden die eidgenößischen Kriegskassen begegnen; und dann dürfe einem Volke, wie das unsrige, nichts theurer seyn, als seine Ehre, seine Freyheit, seine Unabhängigkeit, für diese Güter müsse auch der letzte Pfenning mit Freuden hingegeben werden.

Alle großen Mächte, sagen wieder andere, haben uns Schweizern die Neutralität nicht nur bewilliget, sondern durch Urkunden gewährleistet, so sind wir also vor Kriegen sicher und des Friedens gewiß, was bedürfe es dann so vieler Ausgaben und so kostbarer Militair-Anstalten? Es sey zwecklose Verschwendung. Diesen wird entgegnet: Die Neutralitäts-Erklärung sey allerdings eine große Wohlthat für die Schweiz, dürfe uns aber keineswegs einschläfern. Ein unbewaffnetes, unvorbereitetes Volk sey die Beute jedes Feindes, jedes Zufalls. Die Vernachläßigung unserer Anstalten wäre gerade das Mittel fremde Völker und Heerführer zum Einfall in unser Land zu reizen, wovon ja schon öffentlich in einem benachbarten Staate unter gewissen Umständen die Rede gewesen, und wozu es nichts brauche, als daß durch eine gelungene Verschwörung eine gewisse Parthey wieder zur Herrschaft gelange. Je fester der Glaube an einen kräftigen Widerstand von unserer Seite bey ihnen sey, desto ruhiger können und werden wir seyn. Das Geld, welches auf Eidgenößische Militair-Anstalten verwendet werde, sey also gewiß zum Heil und Nutzen des Vaterlandes verwendet, und werde für uns als Volk die reichsten Zinse tragen, indem es uns Sicherheit und Frieden, zwey unschätzbare Güter, bringe.

Sie können leicht begreifen, lieber Freund, fuhr der Alte fort, daß ich als Soldat und als einer, der sich in der Welt etwas umgesehen hat, zu demjenigen mich zähle, welche das Va-

anime, ce qui est prouvé par les exemples nombreux de l'histoire, tant ancienne que moderne, et récemment un petit peuple montagnard (les braves tyroliens) ont-ils pas chassé, hors de leur pays, avec de grandes pertes, des armées entières.

Nous sommes un peuple pauvre, disent encore les uns, et sans moyens d'entreprendre de grands établissemens militaires, ou de soutenir une guerre, seulement pendant quelques mois, et bien moins pendant des années. D'autres répondent, nous ne sommes pas plus pauvres que d'autres peuples; mais suppose que cela fut, alors la conservation du peu que nous avons, nous importe bien plus, qu'à ceux qui ont plus de ressource pour compenser des pertes; les caisses militaires fédérales feront face aux premiers besoins, au jour du danger, et un peuple comme le nôtre, ne doit pas connaître de plus chers interêts que son honneur, sa liberté, son indépendance, et pour les conserver nous devons sacrifier avec joie le dernier liard qui nous reste en poche.

D'autres disent encore, toutes les grandes puissances nous ont accordé et garanti la neutralité par des documens, ainsi nous n'avons point de guerre à craindre et nous sommes sûrs de la paix; à quoi donc tant de dépenses et des établissemens militaires si couteux? c'est une dissipation obsolument inutile. On répond à ceux-ci: sans doute, la déclaration de neutralité est un grand bienfait pour la Suisse, mais elle ne doit pas nous plonger dans une trop grande sécurité. Un peuple qui n'est point armé, ni préparé à la guerre est la proie de chaque ennemi et de chaque accident. C'est en négligeant nos institutions, que nous pourrions attirer des troupes et des généraux étrangers, dans notre pays, évènement dont on a déjà parlé ouvertement dans un état voisin, et qui ne dépend que du succès de quelque complot qui remettrait un certain parti à la tête des affaires. Plus ils s'attendront à une forte résistance de notre part, plus nous pourrons être tranquilles. Ainsi l'argent employé à des établissemens militaires fédéraux, sera certainement employé pour la prospérité et l'utilité de la patrie, et rapportera pour nous, considérés comme nation, les plus riches intérêts, en nous procurant deux biens inestimables, la sûreté et la paix.

Vous croirez facilement, mon ami, continua le vieillard, qu'en qualité de soldat, et comme un homme qui a vu le monde, je suis un de ceux qui désirent de contribuer à mettre la

terland in den Stand setzen wollen, seine Ehre und Unabhängigkeit zu sichern, und daher von Herzen den Männern Dank zolle, die bisher so unverdrossen und eifrig an den Militair-Anstalten der Schweiz gearbeitet, und zwar mit sichtbarem und gesegnetem Erfolg; denn wer die gegenwärtigen nicht besser finden wollte, als die, welche vor mehr als zwanzig Jahren vorhanden waren, müßte wohl blind seyn. Die Einführung eines eidgenößischen Militair-Gesetzbuches, eines gleichförmigen Reglements, gleichen Calibers, gleicher Organisation der Truppen, einer leitenden Militair-Behörde, die Bildung eines eidgenößischen Generalstabes, eidgenößischen Militair-Cassen, die Aufstellung einer jährlichen Artillerieschule in Thun, die Uebungslager, welche alle zwey Jahre statt haben sollen, die Wiederbelebung des Militairgeistes durch zweckmäßige Cantonal-Anstalten, durch Schützen-Gesellschaften, durch Prämien, häufige Schießtage, und dergleichen mehr, sind alles neue Erscheinungen, die wesentliche Fortschritte anzeigen, und sehr wohlthätig auf das Ganze wirken. Dieß werden auch die nicht läugnen, welche dem Militairwesen am meisten abhold sind; denn redlich meynt es jeder Schweizer mit seinem Vaterlande, nur sieht der eine etwas weiter als der andere, und beschäftigt sich schon mit der Zukunft, da dieser nur die Gegenwart ins Auge faßt.

(Die Fortsezung folgt.)

Frankreich. Der Marschall Kellerman, Herzog von Valmy und Pair von Frankreich, starb den 13. September, und der Marschall Lefebre, Herzog von Danzig, den 14. in Paris.

Paris 1. October. Der Präfect des Seine Departements hat so eben die Anzeige von den öffentlichen Festen und Belustigungen, bekannt gemacht, welche nächsten dienstag 3. dieses zur Geburtsfeyer des Herzogs von Bordeaux, Statt haben werden.

Um mittag werden in den Elisäischen Feldern unentgeltlich Speisen und hundert Fässer Wein ausgetheilt; Spiele, und Belustigungen werden auf die nämliche Art wie am Namenstage des Königs, daselbst angestellt werden.

Um acht Uhr Abends, wird auf ein vom Schlosse aus, gegebenes zeichen, auf der Brücke Ludwig XVI ein grosses Feuerwerk abgebrannt werden.

Am Abend des nämlichen Tags, sollen das Rathhaus, die Mairien, der Justiz Pallast, die Hallen und Märkte, die Brunnen, so wie alle andern, sowohl öffentlichen als Privat Gebäude der Stadt Paris illumiuirt werden.

patrie en état de défendre son honneur et son indépendance, et que je rends grâces de tout mon cœur, à ceux qui ont travaillé jusqu'ici, avec tant de zèle, de constance et de succès, aux établissemens militaires de la Suisse; car il faudrait être aveugle, pour ne pas reconnaître que ce qui existe aujourd'hui dans ce genre, est bien supérieur à ce qui existait il y a plus de vingt ans. L'introduction d'un Code militaire fédéral; d'un réglement uniforme; d'un même calibre, même organisation des troupes; d'une commission militaire fédérale; de la formation d'un état-major fédéral; de caisses militaires fédérales; l'établissement d'une école annuelle d'artillerie à Thoune; les camps d'exercices qui auront lieu tous les deux ans; les mesures pour ranimer l'esprit militaire par des institutions cantonales convenables, comme sociétés de tir, prix, tirages multipliés et autres, sont des choses nouvelles, qui font voir des progrès marquans, et influent d'une manière heureuse sur l'ensemble. Ceci ne peut pas être contesté, même par ceux dont l'opinion est la moins favorable aux institutions militaires; car chaque suisse aime le bien de son pays, mais l'un quelquefois voit plus loin que l'autre, et s'occupe déjà de l'avenir, pendant que celui-ci ne considère que le présent.

(*La continuation suivra.*)

France. Le maréchal Kellermann, duc de Valmy et pair de France, est mort le 13 septembre, et le maréchal Lefebre, duc de Dantzig, le 14, à Paris.

Paris, 1.er octobre. M. le préfet de la Seine vient de faire publier le programme des fêtes et réjouissances publiques municipales qui auront lieu mardi prochain 3, pour célébrer la naissance de Mgr. le duc de Bordeaux.

A midi, il y aura dans les Champs-Élisées, une distribution gratuite de comestibles et de cent pièces de vin; des jeux, spectacles et divertissemens seront établis dans les carrés, à l'instar de ce qui se pratique lors de la fête du Roi.

A huit heures du soir, un grand feu d'artifice sera tiré sur le pont Louis XVI, au signal qui en sera donné du château.

Dans la soirée du même jour, l'hôtel-de-ville, les mairies, le palais de justice, les halles et marchés, les fontaines et tous les édifices publiques et particuliers de la ville de Paris seront illuminés.

AVIS.

Ensuite du consentement de M. le Grand-Baillif de Courtelary, la société centrale des tireurs-de-cible du Bailliage, a procédé audit lieu, le mercredi, 27 septembre 1820, au grand tirage d'automne, des prix d'encouragement décernés par LL. EE. de Berne, et le Bailliage; où 28 sociétaires ont concouru aux prix, qui ont été remportés par 15 vainqueurs.

Conformément au réglement, la somme de Suisse fr. 90. 50 rappes, a été divisée et répartie en 19 prix et dix primes, échus aux gagnants ci-desous désignés.

N.os		Suisse fr.	rap.
	Prix d'honneur (qui atteint le point central) ou		
1.er et 6.e	prix, et la prime d'honneur, remportés par Vauthier, contrôleur, instituteur à Renan, valant	15	
2.e	prix, par Charles-Philippe Nicolet (St.-Imier.)	7	50
3.e et 17.e	prix, par Ab. Nicolet, armurier aux Convers, commune et section de Renan, valant ensemble	8	70
4.e	prix, Fréderic Calame, boulanger à St.-Imier.	6	50
5.e	prix, par Théodore Fête de Cortébert, contrôleur de section.	6	
7.e et 10.e	prix; par Ami-L.s Chatelain à Renan, soldat de la Landwehr, et une prime de batz 30, ensemble	11	50
8.e et 13.e	prix, et la prime de section, par Célestin Morel de Corgémont, soldat dans..... ensemble	8	20
9.e	prix, par Ch.-L.s-Julien Calame, à Renan (Landwehr.)	4	
11.e	prix, par George-Louis Perret, à Renan (horloger.)	3	20
12.e	prix, par Henri Véron, garde-chasse, section de Courtelary.	3	
14.e	prix, par Ab.-L.s Gabus, garde-chasse et soldat d'élite, à Renan.	2	50
15.e	prix, par le S.r Ferdinand Voisin, de Corgemont, maître tireur de la division centrale, valant	2	20
16.e	prix, par Florian Véron, garde-chasse à St.-Imier et contrôleur de la section du tir dudit lieu, faisant	2	
18.e	prix, par M. Henri Belrichard de Courtelary, Notaire, Secretaire-Baillival et Receveur de la société du tir.	1	50
19.e	prix, par Charles Fête de Cortébert	1	20
	La prime de section de St.-Imier, que se sont partagés les sieurs Florian Véron, contrôleur, Fréd. Calame et Ch.-Ph. Nicolet, valant	1	
	Celle idem, de Courtelary, remportée par M. Henry Belrichard, Receveur, et Henri Véron.	1	
	Et quatre dites, de chacune batz 10, et une de 15 retombées pour raison au fonds de la société, ci	5	50
	Somme totale, fr.	90	50

Observations.

Les 28 concourants ont tiré chacun 6 coups, faisant 168; on a fait 22 numéros dans le diamètre de 10 pouces, par le jour clair, mais très-venteux; ce qui fait un numéro sur 7 7/11 coups, ou 13 2/21 p.r %, -- A.-L.s Chatelain a fait 3 numéros; Vauthier, Ab. Nicolet et Cél. Morel chacun 2; treize tireurs chacun nu, et les onze autre aucun. Le résultat des cibles d'épreuves a excédé de beaucoup la proportion ci-dessus.

Extrait fidèle des listes de tirage, par Vauthier, Contrôleur, pour être inséré une fois, en français, au Journal du Jura.

Pour le maitre-tireur:

Vauthier, Contrôleur.

Pour le Secrétaire:

Fréd. Langel, Huissier.

Le public est prévenu, qu'en exécution d'un jugement rendu par la Cour Baillivale de Moutier, sous la date du 20 juillet dernier, sur requête présentée par le Sieur Jean-François Fromageat de Courrandlin, membre du conseil de commune et propriétaire audit lieu, il sera procédé à la vente d'une maison, jardin et un petit verger joignant; le tout entre la voye public du levant et du midi, les héritiers Jean-François Fromageat, maréchal, du couchant et du nord. Ladite maison consistant en un corps de logis, au rez de-chaussée, et un autre au-dessus, une grange et écurie à côté; le tout couvert en tuiles et contigu. Ladite vente aura lieu le 31 octobre courant, dans ladite maison, à dix heures du matin, par

forme de licitation et aux enchères publiques à l'extinction des feux.

Les amateurs pourront prendre connaisance des conditions de la vente dans l'étude du notaire soussigné.

Courrandlin, le 28 octobre 1820.

Simon, Notaire Baillival.

La succession de feu Abraham-Louis Auffrane d'Orvin, décédé le cinq juillet dernier, étant devenue vacante par la renonciation qu'en ont fait ses héritiers; tous prétendans à icelle, devront dans le terme péremptoire de deux mois, à dater de ce jour, intervenir avec leurs prétentions chez le soussigné, pendant quel tems les débiteurs dudit offrane sont sommés de se présenter pour indiquer leur dû et y satisfaire; le tout sous peine de droit, après quoi il sera procédé à une liquidation juridique.

Courtelary, le 3 octobre 1820.

Le Greffier-Baillival, Belrichard.

A vendre par expropriation forcée.

1.° Une maison d'habitation couverte en bardeaux, portant N.° 47, avec grange et écurie y attenant; un petit jardin et verger, situés derrière ladite maison, contenant environ un quart de journal; celle-ci est composée du rez-de-chaussée et surmonté d'un étage, et est située au village de Courtetelle, Bailliage de Delémont, canton de Berne.

2.° Un terrain, partie en nature de pré et partie en chenevière, situé lieu dit vers le Motie, ban de Courtetelle, contenant environ un demi-journal.

La saisie en a été faite sur Nicolas Hennet, journalier, demeurant audit Courtetelle, par exploit de l'huissier Bail. Germain Helg, le 15 septembre 1820, à la requête du S.r Joseph Domon, dit le Gros, cultivateur audit lieu.

Une copie de l'exploit de cette saisie a été remise à M. Helg, Secrétaire Baillival à Delémont, et une autre à M. le maire de Courtetelle.

Cette saisie a été transcrite au bureau des hypothèques établi à Delémont, le 18 septembre dernier, et au greffe du tribunal civil dudit lieu, le 25 même mois.

La première publication du cahier des charges aura lieu à l'audience des criées du même tribunal, le 13 décembre prochain.

M. Alexis Imhoff, avoué, demeurant à Delémont, est chargé d'occuper pour le saisissant.

Delémont, le 3 octobre 1820.

IMHOFF, *Avoué.*

Kornmarkt=Preise.

Pruntrut, am 5 October 1820.

Mittel=Preis.	Das Bern=Más Batz.	Rap.
Kernen	18	—
Mischelkorn	13	—
Haber	4 ½	—
Gersten	—	—
Paschi	—	—
Wicken	—	—
Erbsen	—	—

Delsperg, am 4 October 1820.

Kernen	19	—

PRIX DES GRAINS.

Porrentruy, du 5 Octobre 1820.

Prix moyen.	La mesure de Berne. Batz.	Rap.
Epeautre égrugé	18	—
Epeautre mélangé	13	—
Avoine	4 ½	—
Orge	—	—
Boige	—	—
Vesces	—	—
Pois	—	—

Delémont, du 4 Octobre 1820.

Epeautre égrugé	19	—

Porrentruy. Pain blanc, la livre 1 btz. 2 rap. Pain demi-blanc 1 btz. – rap. Pain bis – btz. 8 rap. Le bœuf la liv. 20 rap. Le veau 22 rap. Le mouton 20 rap.

Delémont. Pain blanc, la livre – btz. 13 rap. Pain mi-blanc – btz. 11 rap. Le bœuf la liv. 2 btz. – kreutzer. Le veau 2 btz. – kr. Le mouton 2 btz. – kr.